

DES PROGRES, DES PROJETS

mais tout est loin d'être **CONCRET** sur le terrain !

Le début de ce CTR est marqué par notre intervention préalable sur le rapport de deux sénateurs, qui via l'écho donné dans la presse, crée un grand émoi dans les services.

Ces zélés rapporteurs ne trouvent rien de mieux que de proposer un sujet unique « stup » à la douane, faisant table rase des autres missions tels que les fiscalités et autres rôles économiques de la douane.....

Répondant certainement à une commande ce rapport est une nouvelle attaque sur notre rôle, un nouveau coup porté sur celles et ceux qui exercent l'ensemble des autres missions douanières et surtout ce rapport ne connaît pas nos méthodes ni notre mode de fonctionnement.

La DG a avoué être elle aussi « tombée de la chaise » en lisant cela, elle ajoute avoir pourtant été auditionnée par ces deux individus, mais à ce stade ne voit pas de débouché concret à ces écrits.

Nous restons à la CFDT- CFTC beaucoup plus inquiets et nous allons contacter la commission du Sénat et ces deux rapporteurs pour y porter notre vérité.

COMPTE-RENDU
CTR HSCT DU
26 OCTOBRE 2022



Point 1 – Bilan sur les actions conduites pour améliorer les conditions de travail et d'exercice des missions en matière d'immobilier et d'habillement (suivi de l'accord de mai 2019)

A- Branche surveillance.

L'administration reconnaît les « instabilités » de GECO, avec des problèmes informatiques récurrents. Il y a un gros travail d'intégration des nouvelles références. Le principal axe d'amélioration reste à porter sur les délais de livraisons.

Sur l'évolution matérielle faisant suite aux différents travaux d'équipements pour lesquels la CFDT a été très engagée :

- les Gilets Pare-Balle porte plaque HK, allégés arrivent en décembre (passage de 11 à 5 Kg).
- De meilleurs équipements pour lutter contre le froid seront mis rapidement au carnet à point.
- de nouveaux ceinturons Cordura seront distribués

Les élus CFDT- CFTC tiennent à déclarer en réponse que le travail des collègues de la DG en charge de ces dossiers est tout à fait méritoire.

Nous connaissons les difficultés rencontrées tant vis-à-vis des fournisseurs que par le manque de moyens qui leur est alloué.

Mais nous nous devons de porter les revendications de nos collègues qui sur le terrain sont confrontés aux ratés de GECO et à l'inadaptation des matériels.

Nous exigeons plus de réactivité et plus de consultation des agents de terrain.

Nous insistons aussi pour les équipements non adaptés pour les fortes chaleurs et demandons qu'une réflexion soit portée dans ce sens.

Les chaleurs sont de plus en plus importantes et insoutenables, nous pensons également à nos collègues ultra-marins qui disposent du même équipement (hormis la Guyane).

La DG accepte **notre proposition** et va mettre ce dossier à l'ordre du jour du prochain GT SURV programmé le 24 novembre.

Autre intervention de la CFDT- CFTC sur les étuis de cuisse. En effet, uniquement les agents porteurs du HK l'utilisent lors de leur vacation, nous demandons d'arrêter cette hypocrisie et de doter tous les agents SURV qui le souhaitent de cet étui de cuisse et souvent prescrit par de nombreux médecins du travail dans tout l'hexagone.

La DG souhaite indiquer que de plus en plus de fournisseurs sortent du marché et nous pénalisent ainsi. Les ruptures de stock se multiplient.

Beaucoup de commandes passent par des marchés interministériels avec de nombreuses contraintes, c'est pourquoi la douane souhaite des marchés plus souples avec plusieurs attributaires pour éviter les ruptures.

Le GPB féminin.

Le marché est commun avec la police et la gendarmerie.

L'administration présente les conditions actuelles et futures de ce marché.

Après recensement des besoins un marché a été passé avec 18 tailles et la possibilité d'acquérir des GPB sur mesure.

En interministériel les mêmes remontées d'inconfort et d'inadaptation sont faites.

Nous aurons donc à l'avenir un GPB commun avec la police, la gendarmerie, la pénitentiaire et la douane.

Une enquête auprès des personnels féminins va être lancée au niveau national pour recenser les problèmes.

La DG veut aussi améliorer sa communication sur les prises de mesures. La Directrice générale est frappée de constater que sur le terrain que personne n'a reçu les mêmes consignes



L'alliance CFDT- CFTC intervient sur cette problématique que nous portons depuis longtemps.

Les agentes motocyclistes ne peuvent porter le GPB actuel, les prises de mesure qui sont faites n'aboutissent pas et surtout il faut cesser de se comparer à des administrations qui n'ont pas les mêmes missions que nous.

Enfin les délais de livraisons sont beaucoup trop longs pour l'ensemble des personnels femmes et hommes de notre administration ! Surtout pour un équipement aussi essentiel qui garantit la sécurité des agents !

B - L'équipement des OPCO

La DG sensibilisée par les représentants de la CFDT-CFTC s'est engagée sur le chantier de l'équipement des agentes et agents OPCO.

Deux thématiques sont retenues : dédouanement et fiscalité.

La DG envisage un socle vestiaire type.

Vestiaire Dédouanement		Vestiaire CI/Viticulture		Vestiaire Fiscalité énergétique	
Gants de protection anti coupure	8,24 €	Gants de protection anti coupure	8,24 €	Gants de protection anti coupure	8,24 €
Chaussures de sécurité	50,38 €	Bottes	80,18 €	Chaussures de sécurité	50,38 €
Chasuble sérigraphiée	18,30 €				
Brassard douane	2,44 €	Brassard douane	2,44 €	Brassard douane	2,44 €
Parka sérigraphiée haute visibilité	(estimation flocage compris) 50,00 €	Parka sérigraphiée haute visibilité	(estimation flocage compris) 50,00 €	Casque	14,75 €
Gilet multi poches	50,00 €	Surpantalon	98,25 €	Blouson ATEX	77,20 €
Lunettes de protection /projection (hermétiques)	7,00 €	Chaussures de sécurité	50,38	Pantalon ATEX	63,49 €
Coût unitaire: 223,63 € TTC		Coût unitaire : 347,39 € TTC		Coût unitaire : 259,80 € TTC	

L'administration constate des disparités énormes entre les DI et les services et souhaite les limiter.

C'est une victoire de la CFDT qui se bat souvent seul sur ce sujet. Enfin les demandes d'équipement des agents CO sont recensées et considérées.

Les élus CFDT- CFTC se félicitent de la prise en compte certes tardive mais enfin réelle de cette problématique du vestiaire CO.

C'est un début pour nous qui doit s'élargir aux réels besoins de l'ensemble des services de terrain. Nous demandons un suivi régulier de ce sujet avec un GT spécifique CO dès l'an prochain pour poursuivre les progrès dans nos équipements.

La DG indique qu'elle n'envisage pas d'équivaler à GECO pour les OPCO pour le moment pour des raisons de circuits d'approvisionnement.

Nous sommes encore loin du carnet à point pour les OPCO que la CFDT- CFTC demande, mais notre action sur ce sujet ne va pas cesser jusqu'à l'obtention d'un vestiaire complet et unifié sur tout le territoire.

La DG envisage à terme, suite à la demande de nos organisations syndicales, qu'un accès au carnet à point comme les SURV soit créé.

C - Volet immobilier

Le bureau FIN 1 fait une présentation des actions immobilières depuis 2019.

En 2019, 23 sites immobiliers étaient identifiés comme nécessitant une action correctrice pour améliorer les conditions de travail des agents.

Sur ces 23 projets :

- 18 sont terminés
- 3 sont en cours
- 2 seront initiés dans des projets globaux de plus grande ampleur.

Leur coût global est de l'ordre de 3,6 M€.



D'autres dossiers sont évoqués : relogement de Lons le Saunier, opération sur l'Hôtel des douanes de Marseille, relogement de la BSI de Menton, relogement de la BSI d'Hendaye, création des brigades de Beauvais et de Saint Jean de Braye.

La CFDT- CFTC intervient sur la problématique de la sécurité de nos locaux.

Les leçons du passé ne semblent pas avoir été tirées, nous voulons une réelle prise en compte de la vétusté de ce domaine dans nos bureaux et nos brigades.

Nous avons pris l'exemple de la sécurité des locaux de la BSE de Fort de France alors même que dans l'esprit des douaniers le cambriolage de la BGC de Pointe à Pitre est toujours dans nos esprits.

En outre la CFDT- CFTC demande qu'à l'avenir la création et l'installation de parkings à vélo soient systématiquement prévus lors des rénovations, déménagements et acquisitions de nos implantations douanières.

Point 2 – Déploiement d'AGNET

Présentation de l'avancée du déploiement et du projet global. La phase pilote est bouclée et le déploiement national a été mis en œuvre. Le délai a été réduit.

L'utilisation pratique de cet outil au quotidien va entraîner des ajustements et des évolutions.

Le sujet c'est la sécurité pour la DG et principalement cela.

L'alliance CFDT-CFTC est intervenue pour signaler les problèmes de batterie des téléphones, des zones blanches, de ralentissement du téléphone pour utiliser concomitamment Fire par exemple. Mais aussi, des dangers **que pourraient subir les motards en cas d'accident avec des équipements actuels** (boîtier à la ceinture), et le manque de téléphone de rechange que disposent les TSI.

Certains douaniers restent de nombreux mois sans téléphone, cela est **INACCEPTABLE en terme de sécurité** surtout pour les chefs d'équipe.

La DG reconnaît un problème sur le déchargement des téléphones, sur ce sujet les services centraux envisagent de s'inscrire dans la durée, c'est-à-dire en s'attaquant au fonctionnement global du téléphone pro.

Les équipes de la DNSCE et de la DG travaillent à repenser l'interface du téléphone.

En parallèle la DG a communiqué avec les DI pour que les appareils vraiment problématiques soient remplacés, avec la fourniture de batteries externes.

Le changement d'interface va être généralisé.

Dès 2023 un plan de remplacement global des téléphones est programmé.

La Directrice générale insiste fortement sur son investissement quasi personnel dans la solution AGNET, sujet où la douane serait selon elle à la pointe.

Sur la géolocalisation, dès la déconnexion l'agent n'est plus géolocalisé selon l'administration.

Pour les zones blanches, pas de solutions sans volonté de l'opérateur ORANGE d'installer un relais.

Pour le CODT la DG veut rouvrir les travaux sur son rôle, son organisation et son mode de fonctionnement pour suivre les évolutions liées à AGNET.

Nous souhaitons qu'une reconnaissance de la spécialisation d'opérateur radio soit valorisée par une prime sous forme de NBI.

La CFDT-CFTC a interpellé la DG sur l'aberration actuelle, certains CODT se sont vus dotés de Casques Filaires alors qu'avant ils étaient Bluetooth. Le bureau FIN1 et la Directrice étaient étonnés alors même que des commandes de casques sans fil ont été passées.

Sur le petit matériel (oreillette, batterie externe, chargeur, ...) la DG tente d'améliorer les produits mais c'est long et compliqué, le tout étant lié au marché avec Airbus.

La CFDT- CFTC insiste sur la nécessité d'équiper aussi les services OPCO en mission extérieure (CI/ VITI/SRE...) qui à ce jour n'ont aucun accès aux bases de données, ni aucun moyen de prévenir les secours en cas de problème lors d'un contrôle. C'est un impératif.

La DG évoque dans sa réponse TELEMAQUE : l'idée est de donner des ressources sur le terrain en développant les applications existantes sur des portables et des tablettes.

Pour tester, les services VITI vont avoir MOBI VITI avec l'accès aux documents qu'ils devaient auparavant posséder en version papier. Cela entraîne donc l'équipement de nos collègues de téléphones.

En second lieu ceux qui vont contrôler en entrepôt, à Roissy par exemple, des téléphones seront déployés.

Sur la question d'équiper les services CO d'AGNET la DG, sensible à notre question, envisage d'y réfléchir et ne voit pas d'objections. La CFDT- CFTC compte porter ce dossier avec force.

Point 3 – Audit sur la sécurité dans les contrôles routiers

La directrice générale a missionné l'Inspection des Services pour la réalisation d'un audit portant sur les conditions mises en œuvre pour assurer la sécurité des contrôles routiers et l'efficacité opérationnelle de ces derniers.

Le rapport définitif propose 14 recommandations et 5 préconisations valorisant les bonnes pratiques observées durant l'audit.

Ces recommandations et le plan d'action seront présentés à l'occasion de la réunion technique dédiée à l'action de la surveillance du 24 novembre 2022.

La CFDT- CFTC constate l'augmentation des oppositions à fonctions partout en France et demande des actions fortes sur ce sujet.



Nous rappelons que depuis 2019, plus aucune formation à la conduite dynamique n'est dispensée alors que c'est un pré-requis obligatoire.

Nous souhaitons que nos collègues soient bien formés afin de pouvoir affronter ces situations difficiles à **commencer lors de leurs stages initiaux mais également durant leur carrière dans le cadre des formations continues.**

Nous demandons la protection fonctionnelle systématique des agents lors de ces OF. En outre il faut que l'administration accompagne et assiste les douaniers qui en sont victimes.

Aujourd'hui c'est chacun pour soi et il faut se débrouiller seul.

La CFDT- CFTC souhaite un accompagnement global de l'humain et non pas seulement juridique avec de vraies formations pour les managers comme cela se fait dans les autres administrations.

De nombreux collègues ne se sentent pas soutenus.

Nous regrettons de devoir attendre pour connaître les solutions miracles de l'administration.

Point 4 – Actions de prévention en matière de contrôles des espaces confinés et des conteneurs maritimes

Certains espaces des navires de commerce, qui sont de potentiels lieux de cache de marchandises de fraude, sont dits « espaces confinés ». Il s'agit d'espaces techniques appauvris en oxygène qui nécessitent une procédure spécifique de contrôle et une évaluation des risques renforcée pour assurer la sécurité permanente des agents engagés.

La CFDT- CFTC par la voix de notre représentant de la DNGCD, intervient en demandant à l'administration d'appliquer les textes internationaux qui régissent ces contrôles et de ne pas se contenter d'une forme de minimum dans le domaine.

Nous refusons que les douaniers prennent le moindre risque lors de ces contrôles dangereux. Nous demandons des équipements de base obligatoires et prévus par la réglementation pour la réanimation éventuelle (défibrillateur par exemple) comme cela est légalement prévu.



Nous demandons également une sensibilisation des Directeurs car dans certains endroits on demande aux BSI de réaliser des contrôles de conteneurs sur la route sans formation, ni réel matériel au préalable.

La prise en compte des dangers réels qu'encourent nos collègues lors de ces missions doit pousser la DG à « mettre le paquet » sur la sécurité.

La CFDT - CFTC sera intraitable sur ce sujet !

Un CTR sous ce format particulier CHSCT qui permet enfin d'aborder des sujets de fond et de débiter la prise en compte des spécificités de nos métiers.

Il reste le problème des moyens et surtout de la volonté réelle de l'administration de jouer le jeu, et ça c'est une autre histoire.